



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES PARTIS POLITIQUES

Le Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics a l'honneur de porter à la connaissance des Partis Politiques légalement créés, reconnus et en activité pendant la transition en cours au Tchad, que le Gouvernement apporte - à titre exceptionnel et dans l'esprit du financement public des activités des partis politiques et conformément aux résolutions et recommandations du Dialogue National Inclusif et Souverain – un soutien d'un montant forfaitaire, unique et égal à chaque parti politique en activité.

Dans ce cadre et pour compter de ce jour, il est demandé aux responsables des partis concernés, ayant mandat et/ou pouvoirs, de se présenter au Trésor Public de N'Djaména, munis des documents d'usage à l'effet de retirer les chèques relatifs à ce soutien ou de fournir les références bancaires de leur parti nécessaires à l'exécution de la présente. /-

Fait à N'Djaména, le 05 décembre 2023

La Direction de la Communication



ADAM ABAKAR KAYAYE